

Kyoto pour l'espoir Le gouvernement canadien doit revenir à la raison !

Saint-Léon-de-Standon, le 13 janvier 2012. L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) appuie avec détermination la démarche de M. Daniel Turp, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, visant à faire déclarer illégale la décision du gouvernement canadien de renoncer à ses engagements du Protocole de Kyoto.

Le retrait du Canada de cette importante entente internationale visant à lutter contre le réchauffement climatique et ses impacts est trop lourd de conséquences négatives à la fois pour l'environnement que pour le positionnement du Canada dans le monde.

« L'AQLPA souhaite donc que l'action entreprise aujourd'hui à la cour fédérale incite, relance et alimente un débat public dont le gouvernement Harper ne veut visiblement pas et dans lequel les Canadiens exprimeront et répéteront en grand nombre leur appui au Protocole de Kyoto, leur volonté de voir le Canada respecter ses engagements, et qu'ainsi la population fasse entendre raison au gouvernement Harper » déclare Patrick Bonin, directeur climat-énergie à l'AQLPA.

« L'AQLPA lance donc un appel général à la mobilisation dans le cadre du mouvement Kyoto pour l'espoir. Elle invite les citoyens de tous les âges, les groupes et associations de tous les milieux, élus et dirigeants à tous les niveaux, à s'impliquer dans les différentes actions qui leur seront proposées au cours des prochaines semaines et mois » poursuit André Bélisle, président de l'AQLPA

Entre temps, l'AQLPA rappelle que deux pétitions québécoises sont actives en ce moment et invite toute personne ayant à cœur le rôle du Canada dans la lutte contre le changement climatique et le maintien de ses engagements au Protocole de Kyoto à signer :

[Pétition de l'Assemblée Nationale du Québec](#)
[Pétition Équipe Kyoto](#)

- 30 -

Source : Louise Lévesque, directrice des communications AQLPA
T 418-642-1322 poste 294 / C 418-264-5575
louise.levesque@aqlpa.com

Contacts (entrevues) :

André Bélisle, président AQLPA
T 418-642-1322 poste 223 / C 418-386-6992
andre.belisle@aqlpa.com

Patrick Bonin, directeur climat-énergie AQLPA
T 450-818-1850 / C 514-594-1221
pbonin@aqlpa.com